

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire
(LaboVST)

Le Journal des Sciences Sociales

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître assistant, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographie, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
Mor FAYE	Problématique de la gestion des déchets dans la ville de Guediawaye (Sénégal)	9
Yekagnan Abou SORO Kouassi Séverin KOUAKOU Dabié Désiré Axel NASSA	Proximité géographique des agro-industries et développement endogène de mini-villes agricoles dans la région de San-Pedro, Côte d'Ivoire	23
YAPO Koussou Aurélie Odos TANO Kouamé N'GUESSAN Kouassi Guillaume GOGBÉ Téré	Accès des femmes paysannes à la terre dans le monde rurale et autosuffisance alimentaire à Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	37
Kem-Allahte Julien Dombor Djikoloum Dingao Mbaindodjim Prosper	Koundoul et Mandéla, deux villes périphériques de N'Djaména à l'épreuve de la croissance démographique et de l'insécurité foncière de 1979 à 2020	49
Derrick Nana Njiki Marie Joelle Nguele Owono Vandelin Mgbwa	L'expérience de la précocité maternelle dans le désir d'accès au travail : entre rupture et continuité	59
SOUMAHORO Manlé DIARRASSOUBA Bazoumana KOUADIO N'guessan Theodore	La cacao-culture dans le département de Dimbokro : Entre recomposition spatiale et production de richesse	72
Ibrahim MALAM MAMANE SANI Djafarou BOUBACAR ZANGUINA	À la quête des mines d'or sur le site de Koma Bangou au Niger : une analyse des perceptions plurielles de risques sur le métier de l'orpaillage	88
Epiphane Esso-Solame BEDEKELABOU Padabô KADOUZA	Profil alimentaire des ménages en pays Kabiye au nord-Togo : analyse des facteurs socioéconomiques associés.	97

Simon Pierre TIBIRI Fanta TRAORÉ/SÉRÉ	Curricula et pratiques de formation et développement des compétences numériques des stagiaires des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso	111
PIDABI Patokitom KOLA Edinam	Déterminants naturels et socioéconomiques de la production du soja dans la préfecture de Tchamba au Centre-Est du Togo	122
SAMBIANI Mambo KADOUZA Padabô	La piste a bétail : une stratégie de sécurisation de la mobilité pastorale et de réduction de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le canton d'Asrama (préfecture de Haho)	134
Ferdinand NDZANI	Réaffirmation et démarcation de la frontière entre la République du Congo et la République du Cameroun : état de lieux et perspectives	146
SANGARE Ignace	De l'organisation sociale au statut traditionnel de la femme dans la communauté Dioula de Sindou	154
Habibou OUEDRAOGO Manhamady OUEDRAOGO Wendlassida OUEDRAOGO Idrissa KABORE	Occupation anarchique du domaine public autour de l'université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou au Burkina-Faso	167
Pamela Adjoua N'GUESSAN Valentin Kouakou KRA François M'bouké YOBO	Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité	178
Kouamé F. N'DRI Dhédé P. Éric KOUAME Kobenan C. Venance KOUASSI N'dri R. KOUAKOU	L'élevage de poulets de chair et de pondeuses dans la commune de Bouaké, une activité favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations	189
Clotaire MOUKEGNI-SIKA, GERTOM	«Nous», identité et perdition dans la patronymisation au Gabon	201

Affoué Sonya ALLA Kouamé Sylvain N'DRI Bi Tchan André DOHO	Niveau de disponibilité des infrastructures et équipements de base dans les zones périphériques de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)	213
Roger MBOUMBA MBINA Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	La <i>domus</i> aristocratique dans le monde romain : caractéristiques et fonctions dans l'exercice du pouvoir	225

Pratique de l'orpaillage artisanal par les femmes d'Ayaou-Sran : vers une « agentivité » dans la clandestinité

Artisanal gold panning by the women of Ayaou-Sran: towards 'agentivity' in clandestinity

Pamela Adjoua N'GUESSAN

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire),
nguessanpam2012@yahoo.fr

Valentin Kouakou KRA

François M'bouké YOBO

Résumé : Cette étude, réalisée dans la sous-préfecture d'Ayaou-Sran, montre comment des femmes issues de communautés rurales hétéronormatives et patriarcales acquièrent une indépendance économique et rehaussent leur statut social à travers des emplois dans le secteur de l'orpaillage clandestin artisanal. En effet, la recherche menée sur 60 femmes et jeunes filles sur trois sites de cette sous-préfecture a permis de découvrir à travers certains indicateurs socio-économiques les transformations intervenues dans la vie de ces enquêtées. La collecte de données dans cette étude mixte a été faite à l'aide de questionnaire, de guides d'entretien, de focus group, de recherche documentaire et d'observation directe.

Elle a permis de comprendre qu'au-delà de la prise en charge économique des besoins du ménage, l'insertion de ces femmes dans ce secteur à occasionner un changement dans leur statut social puisqu'elles sont associées à la prise de décision dans la sphère familiale. Cet emploi a rehaussé aussi leur bien-être dans la communauté et impulser une agentivité dans un secteur où les discriminations et la division sexospécifique des emplois persiste.

Mots-clés : orpaillage artisanal clandestin, agentivité, femmes, communauté rurale, hétéronormative, patriarcal.

Abstract: This study, carried out in the sub-prefecture of Ayaou-Sran, shows how women from heteronormative and patriarchal rural communities acquire economic independence and raise their social status through employment in the clandestine artisanal gold mining sector. Indeed, the research carried out on 60 women and young girls on three sites of this sub-prefecture made it possible to discover through certain socio-economic indicators the transformations that have taken place in the lives of these respondents. Data collection in this mixed study was done using a questionnaire, interview guides, focus groups, documentary research and direct observation.

It made it possible to understand that beyond the economic management of household needs, the insertion of these women in this sector has brought about a change in their social status since they are associated with decision-making in the family sphere. This work has also enhanced their well-being in the community and boosted agency in a sector where discrimination and the gender division of jobs persists.

Keywords: clandestine artisanal gold panning, agency, women, rural community, heteronormative, patriarchal.

Introduction

L'orpaillage clandestin et artisanal est un secteur qui est nuisible pour la santé, pour l'environnement (Richard et al. 2015 : 1-2) et qui constitue aussi un problème de sécurité (Konan, 2022 : 9-10). Pourtant, « en 2012, le PNUE a estimé la présence de 10 à 15 millions d'orpailleurs répartis dans plus de 70 pays (...). De ce nombre, environ 3 millions sont des femmes et des enfants. De plus, 80 à 100 millions de personnes dépendent indirectement de l'EMA comme moyen de subsistance. En Afrique subsaharienne, à part l'agriculture, l'EMA est l'activité économique rurale la plus importante. Au cours des 10 dernières années » (Richard et al., 2015 : 1-2). Selon Konan (2022) malgré les désavantages qu'elle renferme, l'exploitation minière artisanale et clandestine constitue un soutien à l'économie ivoirienne grâce à « la capacité de cette activité à être un levier économique durable dans les milieux ruraux » (Konan, 2022 : 12).

Dans ces communautés rurales, elle participe à la lutte contre la pauvreté, freine l'exode rural et fournit de l'emploi pour les populations. Selon Goh (2016), l'exploitation artisanale de l'or semble être motivée par la recherche d'un enrichissement immédiat et rapide. Ainsi, pour lui, « la "fièvre" de l'or a gagné tout le pays, attisant de plus en plus la convoitise de nombreux individus, de tous horizons » (Goh, 2016 : 18). En Côte d'Ivoire, « Une récente évaluation de l'orpaillage clandestin a permis de dénombrer dans le pays au moins 241 sites clandestins, pour une population d'orpailleurs estimée à 23 400 individus. » (CNDH, 2022 : 7). Dans ce secteur, on rencontre des hommes, mais aussi des femmes dont les familles dépendent de la pratique de l'activité d'orpaillage. Selon le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH, 2022), en Côte d'Ivoire : « Dans 16 régions, soit 55% des régions enquêtées, la présence de femmes et d'enfants a été documentée. Sur les sites, les femmes et enfants travaillent au tamisage, au lavage, au concassage, au chargement de gravillons, à la fouille de terre, au transport des minerais. » (CNDH, 2022 : 32).

Les communautés rurales ivoiriennes sont des sociétés à caractère hétéronormative avec une division sexuée des rôles et du travail. En milieu rural, les différents dispositifs coutumiers continuent de pérenniser des relations patriarcales (Martinez, 2018). De plus, la pratique de l'orpaillage est avant tout une activité masculinisée au regard des perceptions sociales. Au-delà de la sexo-spécificité, l'orpaillage artisanal reste illégal et donc clandestin (Konan, 2022 : 11). Cette clandestinité est davantage renforcée pour la femme rurale d'autant plus que généralement, elle y intervient à l'encontre des représentations sociales autour de l'or et de son extraction dans la société Baoulé. L'or étant manipulé particulièrement par les hommes chez les Baoulés (Rivallain, 2020). Dans ce contexte, comment s'opère l'agentivité de la femme dans le secteur de l'orpaillage ? Mais en plus, qui sont ces femmes et ces jeunes filles ? Quels sont les indicateurs de changements sociaux induits par leur intégration dans la pratique de cette activité ?

Cette recherche a été effectuée dans le village Sran Bélakro dans la sous-préfecture d'Ayaou Sran, sur trois (3) sites artisanaux clandestins d'orpaillage que sont Bolongo, Coupela et Kôro Bôro. Elle a pour objectif général d'analyser le processus d'agentivité de femmes et de jeunes filles induit par la pratique de l'orpaillage clandestin. De façon spécifique, il s'agira de décrire le profil socio-culturel de ces actrices d'une part, et d'autre part, d'analyser les indicateurs de leur agentivité à travers les changements sociaux et économiques intervenus chez elles.

1- Méthodologie

Située dans le département de Sakassou, la sous-préfecture d'Ayaou-Sran est constituée de plusieurs villages, dont celui de Sran-Bélakro. Ce village est situé à 45 kilomètres de Sakassou et est limité au nord par Ouandkohou, au sud par Oualébo, à l'est par Fassou et à l'ouest par Petrouko. Le choix de cette localité s'explique par l'existence de plusieurs sites d'orpaillage où la présence des femmes est fortement remarquable. En effet, sur les sites que nous avons visités, ceux de Sran Bélakro enregistrent le plus de femmes, malgré leur déguerpissement. Sur la base d'une approche mixte, la recherche documentaire, l'entretien semi-directif, le questionnaire, l'observation directe et le focus group ont été mobilisés dans la collecte des données sur le terrain. Cette étude s'est effectuée auprès de différents 77 acteurs et actrices impliqués dans l'orpaillage artisanal ainsi que de la notabilité de ce village. Au total, ce sont le chef du village et sa notabilité (05), les propriétaires terriens d'Ayaou Sran (03) et les responsables de sites (03) qui ont été interrogés. Notre échantillon

pour cette enquête a aussi mobilisé soixante (60) femmes et jeunes filles travaillant sur trois (03) sites d'orpaillage artisanal dans ce village.

Tableau 1 : Répartition des personnes interrogées selon les sites miniers artisanaux

Sites d'orpaillage	Nombre de personnes enquêtées
Bolongo	1
Coupela	29
Kôrô Bôrô	30
Total	60

Sources : données de l'enquête, Septembre 2022.

L'étude se fonde sur la théorie de l'agentivité telle que développée par Butler (2006). Ce concept qui exprime « la capacité à faire quelque chose avec ce qu'on fait de moi » (Butler, 2006 : 15), montre comment les femmes arrivent à s'extraire et/ou à contourner des rapports sociaux et de pouvoir dans lesquels, elles évoluent. Dans ce travail, ce concept loin de sa politisation montre comment les femmes par leur puissance d'agir, investissent et occasionnent le changement dans la sphère microsociale en l'occurrence, la famille et le village. Elles remplissent les trois critères de l'agentivité à savoir « Être capable d'agir, pouvoir agir, vouloir agir. » (Mackenzie, 2012). En effet, l'orpaillage qui était exclusivement réservé aux hommes (Buss et al., 2017 : 16) est investi par ces femmes qui obtiennent de l'argent qui leur permet de réinvestir dans l'acquisition de pouvoir social, économique et décisionnel.

2- Résultats et analyses

2-1 Les profils des enquêtées

L'acuité avec laquelle se pose la problématique de l'autonomisation socio-économique des femmes en milieu rural à susciter l'intérêt de cette recherche. Dans la localité d'Ayaou-Sran, plusieurs femmes se sont investies dans l'orpaillage artisanal. Elles présentent différentes caractéristiques qui permettent d'appréhender le niveau de changement social et économique. Les variables mises en exergue dans cette étude sont : l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, l'ethnie, la nationalité et le nombre d'enfants des enquêtées.

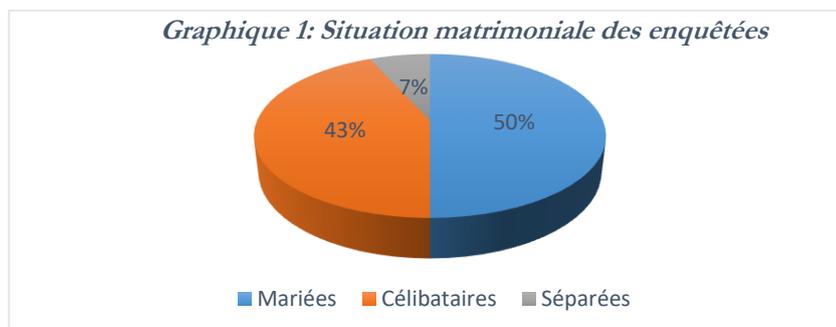
Tableau 2 : Répartition des femmes par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence
18-24	29	48,3%
25-34	28	46,7%
35-49	3	5%
Total	60	100%

Sources : données de l'enquête, septembre 2022.

Il est ressorti de l'étude que 48,3% des femmes enquêtées ont un âge compris entre 18 et 24 ans tandis que 5% ont, quant à elles, un âge qui oscille entre 35 et 49 ans. À cet effet, l'analyse des données montre que les femmes enquêtées sur les sites sont majoritairement jeunes. Une des caractéristiques des enquêtées qui a été prise en compte lors de l'étude est la situation matrimoniale de ces dernières.

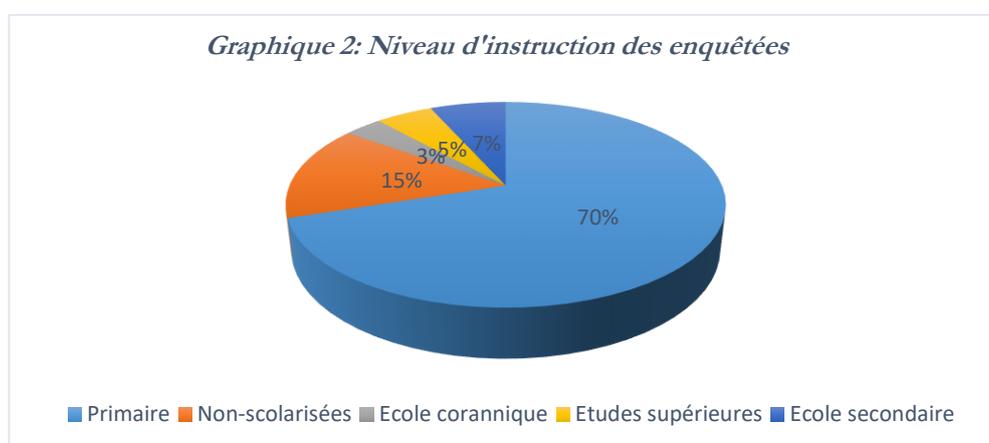
Graphique 1: Situation matrimoniale des enquêtées



Sources : données de l'enquête, Septembre 2022

Les données relatives à la situation matrimoniale des enquêtées montrent que celles qui vivent avec des conjoints sont majoritaires, avec trente (30) personnes, soit 50% des enquêtées. Quant aux femmes séparées de leurs conjoints, elles sont au nombre de quatre (4) soit 7% des personnes interrogées et les célibataires sont au nombre de vingt-six (26) soit 43%. Le nombre d'enfants constitue aussi une des variables mobilisées dans cette enquête. Les données de l'enquête indiquent que 30 personnes, soit 50% des enquêtées ont un (1) ou deux (2) enfant alors que 3% (2 enquêtées) ont plus de cinq (05) enfants. Vingt-trois (23) enquêtées soit 39% ont entre trois (03) et quatre (04) enfants tandis que cinq (05) des enquêtées soit 8% n'ont pas d'enfants. Les trois variables qui précèdent nous montrent que les femmes enquêtées sont majoritairement mariées et ont des enfants. On part alors du postulat que pour elles la nécessité de pourvoir aux besoins de la famille reste une obligation. À plus de 24 ans, les charges familiales s'alourdissent et la femme est obligée de contribuer davantage. Ceci permettrait de poser le postulat que les responsabilités familiales amènent les femmes à être plus entreprenantes. Une autre variable utilisée dans cette étude est le niveau d'instruction des enquêtées.

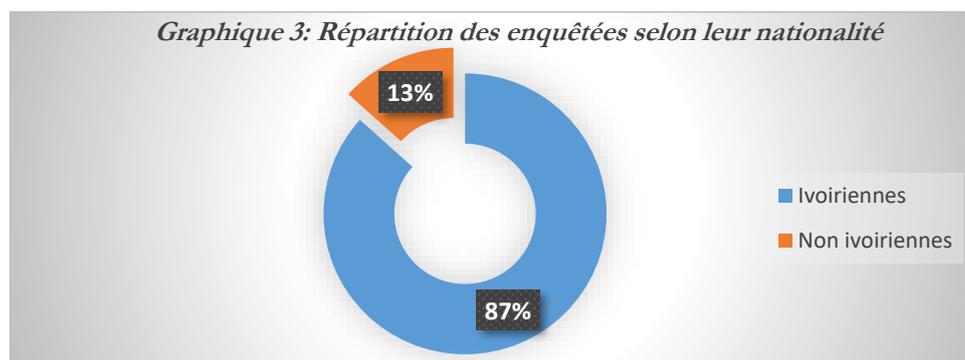
Graphique 2: Niveau d'instruction des enquêtées



Sources : données de l'enquête, Septembre 2022

Le niveau d'instruction des femmes enquêtées s'établit comme suit : 70% pour le primaire, 3% pour l'école corannique, 7% au niveau du secondaire, 5% pour le supérieur et 15% pour les non-scolarisées. On en déduit que la proportion d'individus ayant fait les études primaires est élevée par rapport aux autres niveaux. Une autre variable utilisée pour cette enquête est la nationalité des enquêtées.

Graphique 3: Répartition des enquêtées selon leur nationalité



Sources : données de l'enquête, Septembre 2022

Au cours de l'enquête, diverses nationalités ont été recensées. Les données recueillies révèlent que plus de huit (08) femmes sont de nationalités burkinabés soit 13%. Les femmes ivoiriennes sont cinquante-huit (58) soit 87%. Dans cette figure, on constate que les femmes ivoiriennes sont plus nombreuses que les femmes étrangères. Les données recueillies montrent que trois activités en rapport avec l'extraction minière sont majoritairement pratiquées sur le site. Ces activités sont : l'extraction, le lavage et le

concassage. Les femmes burkinabés sont minoritaires dans l'activité de lavage et de concassage avec 13,3 % du total des femmes et jeunes filles enquêtées, alors que les Ivoiriennes représentent 96,7 %. L'ethnie la plus dominante dans la pratique de cette activité est le Baoulé avec 31 enquêtées. Les Bétés sont au nombre de six (06) et quatre (04) sont des Gouro. Il faut également noter que les dix-neuf (19) autres enquêtées sont issues de plusieurs ethnies ivoiriennes. Cette prépondérance des femmes baoulés s'explique par le fait que ces sites sont situés dans une zone où les autochtones sont d'ethnie baoulé.

Au total, les différentes caractéristiques des femmes dans l'exploitation de l'or montrent que les enquêtées sont majoritairement constituées de jeunes filles. Ces jeunes filles et femmes sont pour la plupart des mères. Au niveau de leur instruction, la tendance montre que la plupart des femmes ont fréquenté l'école précisément le primaire. Relativement, à la situation matrimoniale, la plupart des enquêtées sont mariées de manière coutumière ou vivent en concubinage. En plus, sur le site, la majorité des enquêtées sont ivoiriennes avec une prépondérance de l'ethnie Baoulé.

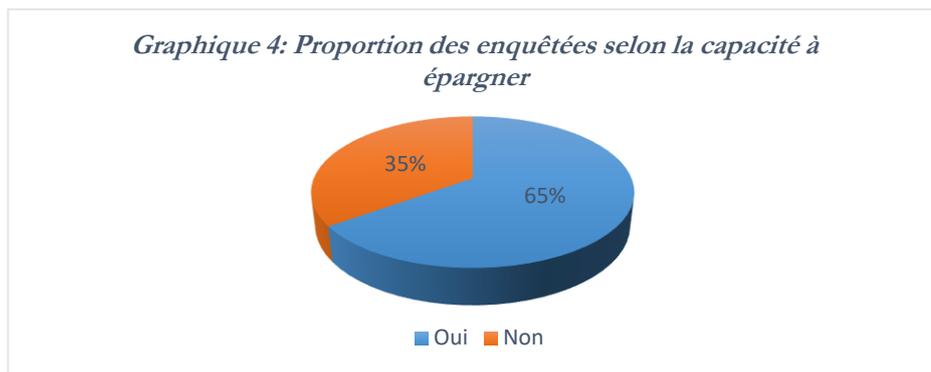
2-2 Indicateurs des changements intervenus chez les enquêtées

Plusieurs indicateurs ont été mis en exergue pour déterminer les mutations psychologiques, sociales et économiques intervenues chez les enquêtées qui travaillent sur ces sites d'orpaillage. Dans cette partie, nous procéderons à la présentation des femmes selon leurs situations d'épargne, la place occupée au sein de la famille, la participation à la prise de décision, la contribution aux charges du ménage ainsi que le changement ressenti dans leur vie.

2-2-1 Facteurs économiques

Les femmes enquêtées interviennent principalement dans trois (3) activités liées à l'orpaillage à savoir : l'extraction, le concassage et le lavage. Sur le terrain, elles ont évoqué l'instabilité des prix du gramme d'or et les variations des quantités produites. Dès lors, les gains obtenus dans ces activités restent purement aléatoires et ne donnent pas assez de garantie aux actrices. Une des enquêtées nous explique cette situation en ces termes : « Il y a des jours, on gagne et des jours, on ne gagne pas ». Pour une autre : « On prie Dieu pour que la journée soit favorable ». Les données qui suivent permettent de percevoir les revenus des enquêtées en fonction du nombre de grammes d'or trouvé et des activités effectuées. Ces dernières révèlent que les femmes enquêtées gagnent un revenu hebdomadaire inférieur ou égal à 20.000 francs CFA. En effet, sur les 60 femmes enquêtées, trente et un (31) femmes, soit 51% ont des revenus qui oscillent de 3 000 à 10 000 francs CFA. Dix-sept (17) femmes soit 28%, quant à elles, ont des revenus compris entre 10 000 et 15 000 francs CFA contre treize (13) femmes, 21% qui ont un revenu qui varie de 15 000 à 20 000 francs CFA. Grâce à ces revenus, ces femmes participent à différentes charges familiales, dont la scolarisation des enfants. L'enquête nous révèle que 72% des femmes enquêtées ont 1 à 3 enfants à scolariser. 11% des enquêtées ont 4 à 6 enfants qu'elles scolarisent alors que 10 % d'entre elles n'ont pas d'enfants à scolariser.

L'enquête a révélé que les différentes familles des enquêtées sont constituées d'au moins cinq (05) personnes et que sur les soixante (60) femmes et jeunes filles, six (06) soit 10% estiment ne pas contribuer aux charges de la famille tandis que 54 soit 90% expliquent qu'elles participent à toutes les charges familiales que sont : la nourriture, l'habillement, les soins médicaux et les autres dépenses non listées. L'une des enquêtées qui participe aux charges familiales nous explique : « Voici la rentrée scolaire qui arrive et c'est l'argent de l'orpaillage, je vais prendre pour inscrire et habiller mes enfants ». En effet, grâce aux gains obtenus dans l'orpaillage, ces femmes participent aux charges familiales mais en plus, certaines arrivent à épargner.

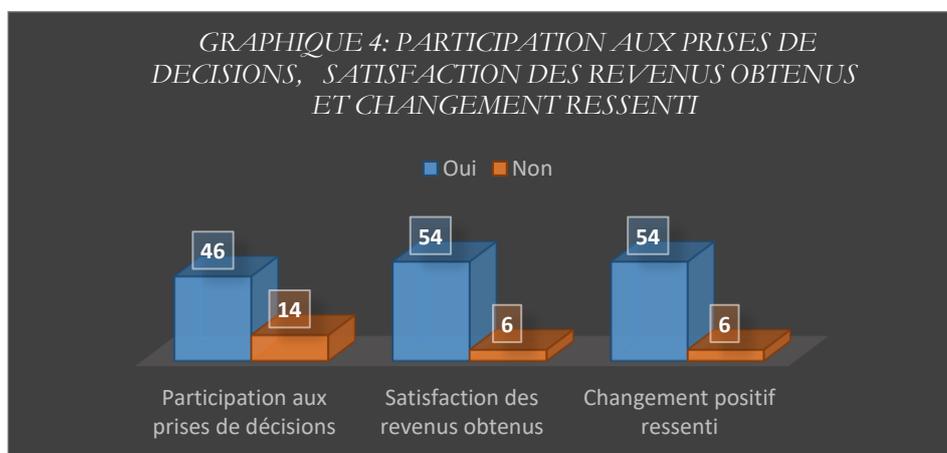


Sources : données de l'enquête, septembre 2022

À la question de savoir si les femmes enquêtées arrivent à épargner, cette figure montre que sur 60 enquêtées, 65% des femmes disent qu'elles arrivent à épargner tandis que 35% n'y arrivent pas. Le revenu tiré de l'exploitation minière aide ces femmes à subvenir aux besoins de leur ménage. Même si les revenus restent relativement bas, certaines des enquêtées admettent qu'au moins la moitié des ressources financières de leur ménage provient de l'orpaillage artisanal. En effet, certaines d'entre elles vivaient en dessous du seuil de la pauvreté (le seuil de pauvreté étant en dessous de 750 FCFA en 2022) avant la pratique de cette activité. Les revenus tirés de leur travail ont permis d'améliorer considérablement leur condition de vie. Cette participation aux charges du ménage a impacté leur ressenti, mais aussi leur participation aux prises de décisions familiales.

2-2-2 Facteurs sociaux et psychologiques

Dans ce volet de notre étude, l'accent est porté sur la place occupée par les femmes au niveau familial. Ce dernier permettra de mettre en relation la participation aux prises de décisions en tant que femme tout en tenant compte du fait que la société ivoirienne en général et les communautés rurales sont restées très patriarcales (Martinez, 2018). Concernant la place occupée dans la structuration de la famille, 75% de la population enquêtée, soit 45 enquêtées occupent la place de mère ou de conjointe. Dix (10), soit 17% ont un rôle de fille tandis que 5, soit 8, % occupent une place de sœur, de cousine, de nièce et de tante. Ces femmes, en plus d'être mère et/ou conjointe, s'imposent par d'ailleurs pour jouer des rôles sociaux d'hommes grâce à leurs revenus. Cette situation leur permet de mobiliser des acquis financiers pour participer et/ou subvenir aux charges familiales. Dans cette mesure, les femmes exercent une agentivité si l'on considère que « *l'agency* » est la capacité à pouvoir déjouer et renverser les rapports de pouvoirs qui s'exercent sur moi, sans m'extraire de ces rapports » (Marignier, 2015 : 43). Ce changement de statut social permet à ces femmes de s'impliquer dans la participation des prises de décision de la famille.



Sources : Données de l'enquête, Septembre 2022

Il a été question d'interroger la participation des enquêtées aux prises de décisions au sein de la famille. À l'occasion, on note que quarante-six (46) d'entre elles ont répondu par l'affirmative, soit 76,67% contre quatorze (14) enquêtées soit 23,33% qui ont rétorqué par la négative. Grâce aux sources de revenu tiré dans l'orpaillage artisanal, les femmes ont pu rehausser le niveau de leur statut social et économique à travers la participation aux prises de décision de la famille. La majorité des femmes en l'occurrence cinquante-quatre (54) affirment être satisfaites de l'activité qu'elles exercent, des revenus qu'elles en tirent, contre six (6) qui disent le contraire.

On note qu'une forte proportion de femmes, soit 90%, admet avoir une satisfaction en rapport avec leur revenu, tandis que 10% ne sont pas satisfaites des revenus tirés de l'exploitation minière de l'or artisanal. Six (06) des enquêtées, soit 10%, estiment que l'orpaillage n'a pas apporté le changement escompté dans leur vie tandis que cinquante-quatre (54) des enquêtées, soit 90% affirment avoir ressenti un changement positif dans leur vie depuis leur implication à l'orpaillage.

Le tableau qui suit montre les aspects de leur vie qu'elles estiment avoir été transformées par la pratique de cette activité.

Tableau 3 : Répartition des femmes selon le changement ressenti dans leur vie

Changement ressenti	Effectif	Fréquence
Indépendance financière	23	42,60%
Satisfaction des besoins	17	31,48%
Appréciation de l'entourage	14	25,92%
Total	54	100%

Sources : données de l'enquête, Septembre 2022

Parmi les cinquante-quatre (54) enquêtées ayant ressenti un changement positif dans leur vie, vingt-trois (23) disent qu'elles sont financièrement indépendantes et dix-sept (17) affirment qu'elles arrivent à satisfaire tous leurs besoins. Quatorze (14) autres affirment être maintenant plus appréciées par leur entourage. Ces différents indicateurs montrent que l'orpaillage artisanal a contribué au bien-être des femmes enquêtées dans la mesure où grâce aux revenus gagnés, elles arrivent à se prendre en charge et à s'occuper des besoins familiaux. Mais en plus, cette activité a occasionné un changement dans leur statut social ainsi que leur bien-être et leur permet de participer à la prise de décision dans la cellule familiale.

3- Discussion

L'orpaillage artisanal constitue une nouvelle manne pour les populations rurales (Ouedraogo, 2019, p12). Pourtant, il est un domaine qui reste problématique à cause des problèmes sécuritaires, sanitaires et environnementaux qu'il engendre et des caractères illégal, clandestin et artisanal dans lesquels il se pratique comme l'explique Goh (2016 : 34). Les recherches et les études (Ouedraogo, 2019 : 8-12 ; Konan, 2022 : 9-10) sur l'orpaillage artisanal clandestin sont la plupart du temps focalisées sur ces problèmes susmentionnés. Pourtant, elle constitue un moteur de réduction de la pauvreté et permet un changement dans le statut social des femmes du milieu rural (Buss et al, 2017 : 59). Dans des communautés rurales avec des rôles genrés où l'accès au foncier est très souvent l'apanage des hommes, la pratique de l'orpaillage est un levier pour revendiquer et accéder à une revalorisation de leur statut social.

En effet, les résultats de cette étude montrent que l'orpaillage artisanal clandestin permet à la femme en milieu rural d'améliorer son statut économique et social. En effet, les revenus générés par cette activité contribuent à la prise en charge de leurs besoins et à pourvoir aux besoins familiaux. Ce constat est aussi celui de Buss et al. (2017) qui considère que les femmes et jeunes filles constituent une importante main d'œuvre dans le secteur minier. Mais en plus, ils (Buss et al, 2017) expliquent que la gente féminine profite de cette opportunité pour se repositionner dans la société et s'autonomiser grâce à l'indépendance économique (Buss et al, 2017 : 7-8). Le recours à l'orpaillage s'explique surtout par le fait que l'activité agricole est majoritairement dominée par les hommes, seuls gestionnaires des

moyens de production, des terres et des revenus, tandis que la femme est confinée dans un simple rôle d'assistante et de main d'œuvre (Beck et al., 2022 : 22).

D'autres recherches comme celle de Buss et al (2017) ont démontré que l'orpaillage artisanal contribuait à des changements de statut chez des femmes. Cette étude comme celle que nous avons menée a montré qu'en Afrique Centrale et en Afrique de l'Est, cette activité permettait à 65% des femmes mariées de s'occuper des charges du ménage (Buss et al., 2017 : 47). Au-delà de son caractère clandestin, cette activité constitue un moyen d'amélioration des conditions de vie et du statut des femmes dans la société.

Contrairement à Ouedraogo (2019 : 36) pour nous ces changements générés par l'acquisition de revenus dans l'orpaillage doivent être perçus plutôt comme de l'agentivité au lieu de l'autonomisation ou de l'empowerment. Nous optons pour le concept d'agentivité au lieu de celui des deux autres parce que ce dernier traduit mieux les transformations intervenues dans la vie de ces femmes et jeunes filles. Dans la théorie de l'agentivité : « (...) l'agent peut trouver une marge d'agir en performant autrement. Performer, c'est donc aussi agir en changeant, trouver la liberté dans une marge de manœuvre à déployer face aux prescriptions, notamment face à celles de genre » M. Haicault, 2012. En effet, avec l'orpaillage, ces dernières négocient une capacité d'agir et d'être dans la sphère familiale et dans la communauté. L'indépendance financière acquise ne permet pas à l'enquêtée de sortir du pouvoir de l'homme mais crée plutôt une indépendance pécuniaire vis-à-vis du conjoint et de la famille. Tandis qu'avec l'empowerment et l'autonomisation, elles acquièrent du pouvoir et bousculent par la même occasion les structures de pouvoirs existants, elles ont le « pouvoir de », « pouvoir avec » et « pouvoir intérieur ». Or, comme le souligne Ouedraogo (2019 : 37), cette autonomisation reste limitée puisque les hommes continuent d'exercer du pouvoir sur ces dernières.

Notre étude part donc du postulat que l'orpaillage crée de l'agentivité pour ces femmes et ces jeunes filles qui non seulement ont une indépendance économique, mais participent également aux prises de décisions dans leurs communautés comme c'est le cas dans l'étude de Buss et al (2017 : 7-8). Cette agentivité leur permet de dépasser les perceptions sociales et les constructions de rôles et de travail genrées et de s'insérer dans une activité jugée masculine requérant de la force. Cette conception en fait un travail discriminatoire et masculinisé (Buss et al, 2017 : 60). Pourtant, face à la paupérisation, à la quête d'une autonomie économique, ces femmes s'y adonnent pour créer un champ des possibles tout en tenant compte de leur situation originaire. En effet, leur statut est rehaussé comme dans l'étude de Buss et al (2017 : 59). Dans cette recherche de même que dans celle-ci, cette mobilisation de ressources par les femmes et jeunes filles pour s'extraire des prismes et des configurations genrées de rôles et de rapports sociaux de leurs communautés est qualifiée d'agentivité. « Une telle amélioration pourrait être qualifiée d'autonomisation économique, mais nous n'utilisons pas cette expression car elle est généralement associée à un modèle libéral et volontariste d'agencéité qui, comme l'ont signalé plusieurs spécialistes féministes, minimise l'importance des relations économiques et affectives de dépendance et d'interdépendance qui influent sur les choix économiques des femmes. » (Buss et al, 2017 : 7-8).

Au-delà des acquis matériels, elles redéfinissent à travers cette activité l'acquisition d'une réussite sociale basée sur la revalorisation de leur statut et le renforcement de leur bien-être au sein de leur communauté. De ce fait, c'est la lutte contre les discriminations imbriquées et structurées par les normes et les valeurs de la société rurale. La division du travail sexuée est remise en cause même si on constate que dans cette activité des discriminations sont perpétrées envers les femmes dans l'accès aux différents emplois. La binarité de genre continue de s'exprimer dans cet espace rendant cette agentivité des femmes et jeunes filles difficile et les reléguant au rôle de main d'œuvre.

Conclusion

Cette recherche, effectuée sur l'orpaillage des femmes et jeunes filles dans la localité d'Ayaou-Sran, avait pour but de montrer les indicateurs et le processus d'agentivité des enquêtées. Les résultats mettent en lumière l'autonomisation économique et sociale de la femme dans le contexte de l'orpaillage artisanal et clandestin. Cette recherche à travers plusieurs indicateurs matériels et immatériels a permis d'analyser des changements intervenus dans le quotidien des enquêtées. Au nombre des indicateurs économiques que

sont le revenu hebdomadaire et la participation aux charges familiales, cette recherche a permis de mettre en exergue l'acquisition d'une autonomie financière par les enquêtées. La plupart des enquêtées ont expliqué l'octroi d'un pouvoir décisionnel dans la sphère familiale et dans la communauté. Ces différents acquis ont influé sur le statut social, mais aussi sur leur bien-être.

Dans une société rurale basée sur l'hétéronormativité et le patriarcat, ces femmes, par leur agentivité acquise dans cette activité ont amorcé une autonomisation économique et sociale pour une amélioration de leur condition de vie. Grâce à ce secteur de l'orpaillage artisanal clandestin. Elles deviennent des actrices incontournables dans la gestion de la cellule familiale du fait de leur participation et de leur implication dans les niveaux économiques et sociaux de la sphère familiale. Elles deviennent au-delà des discriminations qui s'imbriquent dans ce secteur, des actrices de l'agentivité dans leur communauté. Elles remodelent la division du travail sexué en cours dans ces communautés et rééquilibrent le pouvoir décisionnel en acquérant une autorité décisionnelle. Ces femmes issues de communautés rurales deviennent ainsi des pionnières de la redéfinition de la division sexospécifiques du travail et tracent des voies pour l'insertion d'autres femmes et jeunes dans des secteurs qui peuvent permettre au sexe féminin de déployer une agentivité.

Références Bibliographiques

Buss Doris, Rutherford Blair, O'Neill Mary, Vargas Alejandra et Melesse Martha (2017), *Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, (Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF)*, GrOW Working Paper Series GWP-2017-02, Research Contribution Paper, ISID, 68 pages.

Butler Judith, *Défaire le genre*, 2006 Traduit de l'anglais par M. Cervulle. Paris, Éditions Amsterdam [1re éd. : 2004]. Consulté le 05-04-2023.

Beck Carolin, Bertrand Chloé, Millbers Hannah, Sakho Sofietou et Sylla Inaïssa (2022), *Activistes et Féministes en Côte d'Ivoire et au Sénégal: actions, enjeux et dynamiques*, SciencesPo Paris, <https://www.sciencespo.fr/programme-presage/fr/actualites/activistes-et-feministes-en-cote-d-ivoire-et-au-senegal.html> Consulté le 11-06-2023

Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) (mars 2022), *Rapport d'enquête sur la cartographie des sites d'orpaillage en Côte d'Ivoire*, <http://www.caidp.ci/uploads/2c8b927cbcd52037f5dc09d1860016.pdf> consulté le 05-04-2023

Goh Denis (2016), « L'exploitation artisanale de l'or en Côte d'Ivoire: La Persistance D'une activité illégale », Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD) Université de Cocody, Abidjan, *European Scientific Journal January* vol.12, No.3 pp 18-38. <https://core.ac.uk/download/pdf/328025317.pdf> consulté le 24-04-2023.

Haicault M. (2012). « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre, Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41 p. 11-24: <https://doi.org/10.4000/rives.4108> consulté le 05-04-2023.

Konan Kouamé Hyacinthe, (2022), « La gouvernance de l'orpaillage clandestin dans les localités ivoiriennes frontalières du Mali et du Burkina Faso », *EchoGéo*, n°62, <http://journals.openedition.org/echogeo/24335> ; consulté le 03 mai 2023.

Mackenzie Caroline (2012). « Agency : un mot, un engagement » *Rives méditerranéennes* n° 41 | 2012, p. 11-24, URL <http://journals.openedition.org/rives/4108>; DOI : <https://doi.org/10.4000/rives.4108> consulté le 24-04-2023.

Marignier Noémie (2015), « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion », *Langage et société* 2015/2, n° 152, pp. 41 à 56, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. [L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion | Cairn.info](https://doi.org/10.4000/rives.4108)

Martinez Andrea, Achille Kouhon, et Aka Kouamé (2018), « Les frontières poreuses de l'égalité hommes-femmes en Côte-d'Ivoire : recherche au sein des peuples Akan et Krou », *Cahiers du Genre* /2, n° 65, pp 193 à 214. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2018-2-page-193.htm> consulté le 03-06-2023

Rivallain Josette (2020), « Les Akan, l'or et les poids, Images & Mémoires » - *Bulletin*, n°63 - Hiver 2019-2020, <https://www.imagesetmemoires.com/doc/Articles/bulletin-63-jr-akans-red.pdf> consulté le 03-06-2023.

Richard M., Moher P., et Hamza, D. (2015), *La santé dans l'orpaillage et l'exploitation minière artisanale: Un manuel pour instructeurs*, Artisanal Gold Council, Victoria, https://www.unido.org/sites/default/files/files/201711/AGC_Health_training_textbook_French.pdf consulté le 05-04-2023.

Ouedraogo Lala (2019), *Orpaillage artisanal et développement rural*, Doctorat, Université de Laval, Québec, 152 p. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/4bd39bb3-6a6b-4d21-8ef1-2dcd2810ee57/content> Consulté le 11-06-2023.